

existent maintenant auront disparu." Pour accomplir cette œuvre, la Malaisie peut compter sur l'appui du Canada et des autres membres du Commonwealth. L'impression dominante que nous a laissée ce voyage, c'est que le Commonwealth a beaucoup à offrir à ses membres et au monde et qu'il est de plus en plus en mesure de jouer un rôle utile.

ACCORD CANADO-AUSTRALIEN

Un accord entre le Canada et l'Australie en vue d'éviter la double imposition et d'empêcher l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu a été conclu à Mont-Tremblant (Québec) le 1^{er} octobre 1957.

L'accord a été signé par sir Arthur Fadden, premier ministre suppléant et trésorier d'Australie, et M. Donald Fleming, ministre des Finances du Canada. M. W. R. Crocker, haut commissaire d'Australie, et M. Gordon Churchill, ministre du Commerce du Canada, ont assisté à la cérémonie.

L'accord prévoit, de façon générale, que chacun des pays retient le droit d'imposer les revenus expatriés tout en s'engageant à exonérer les revenus déjà frappés d'un impôt dans l'autre pays.

L'accord entrera en vigueur à la date à laquelle les instruments de ratification auront été échangés.